



**THE CHAMBER  
OF COMMERCE**  
for Greater Moncton

**LA CHAMBRE  
DE COMMERCE**  
pour le Grand Moncton

*Pour diffusion immédiate: Lundi, 14 janvier 2019*

## **La Chambre de commerce pour le Grand Moncton a été réaccréditée par le conseil national d'accréditation**

La Chambre de commerce pour le Grand Moncton a réussi le processus d'accréditation du Conseil canadien d'accréditation des chambres (CCAC). La CCGM est accrédité pour une période de trois ans, de 2019 à 2021.

L'accréditation de la CCAC est une reconnaissance officielle que les chambres de commerce membres ont été évaluées avec succès par rapport à des normes nationales rigoureuses en matière de politique, de service et de performance.

Le directeur général de la Chambre, John Wishart, a déclaré que l'accréditation démontrait que l'organisation fonctionnait à un niveau supérieur, tant du point de vue de la gouvernance que des aspects opérationnels.

«Notre organisation fait partie de l'élite du groupe de chambres de commerce au Canada, a déclaré Wishart. Ce sceau d'excellence atteste que la chambre est gérée de manière stratégique et professionnelle et a atteint le standard d'excellence des chambres de commerce.»

Les chambres qui ont reçu l'accréditation doivent participer activement à trois activités principales: politique et sensibilisation, programmes et services destinés aux membres, et organisation/gouvernance. Ils doivent également disposer de processus et de pratiques d'affaires respectant les critères nationaux d'accréditation.

-30-

### **Informations:**

Sylvain Montreuil  
Directeur des communications et politiques  
Chambre de commerce pour le Grand Moncton  
(506) 856-4004  
[smontreuil@gmcc.nb.ca](mailto:smontreuil@gmcc.nb.ca)



**THE CHAMBER  
OF COMMERCE**  
for Greater Moncton

**LA CHAMBRE  
DE COMMERCE**  
pour le Grand Moncton